



## DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - Culture  
Numéro : 2021-D-387

### SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE : CONVENTION DE PRÊT DE PANNEAUX D'EXPOSITION DE L'EXPOSITION « LES ÉGLISES ROMANES EN ANGOUMOIS "" ABBAYE DE SAINT- AMANT DE BOIXE

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n° 130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le président subdélégué à Monsieur Gérard Desaphy, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Considérant que le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngouleme dispose d'un fonds documentaire comprenant neuf expositions – panneaux sur toile PVC ainsi que des photographies sous cadre - autour des thèmes en rapport avec l'actualité du patrimoine,

Considérant qu'il est proposé de mettre à disposition ces expositions à titre gratuit auprès des communes de GrandAngoulême, des établissements scolaires, des collectivités, des associations, des bibliothèques et des médiathèques,

#### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvée la convention de prêt d'une exposition conçue par le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngouleme avec Le Centre d'interprétation de l'architecture romane en Angoumois – Abbaye de Saint-Amant de Boixe 16330.

**Article 2** – La convention prévoit que l'exposition « Les églises romanes en Angoumois », comprenant 10 panneaux, est mise à disposition à titre gratuit au centre d'interprétation de l'architecture romane situé à l'Abbaye de Saint-Amant de Boixe du 2 décembre 2021 au 8 avril 2022.

**Article 3** – Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le **29 DEC. 2021**

Pour Le Président,  
Le Vice-Président,

Gérard DESAPHY

Certifié  
exécutoire  
Le **29 DEC. 2021**  
Reçu en  
préfecture,  
Le **29 DEC. 2021**